



SAIL·VOILE CANADA

Voile Canada

Système de sélection des athlètes et exigences connexes

Jeux panaméricains juniors de 2025 d'Asuncion

9 au 23 août 2025

Table des matières

Table des matières	1
Généralités.....	2
Responsabilités.....	2
Circonstances imprévues.....	2
Introduction	2
But.....	2
Objectifs liés à la performance.....	2
Taille de l'équipe	3
Pouvoir décisionnel (PD)	3
Pouvoir décisionnel sur place	3
Critères de la Fédération internationale (FI)	3
Admissibilité des athlètes	3
Critères et processus de sélection des athlètes	4
1) Qualification	4
2) Sélection	4
Compétitions tenant lieu d'essais.....	5
Date de l'attribution des places contingentées.....	5
Réattribution des places contingentées	5
Retrait volontaire	5
Date de la sélection.....	6
En cas de non-événement	6
Sélection du personnel	6
Qualification pour les Jeux panaméricains de 2027 de Lima.....	6
Appels	7
Financement	7
Publication des PNI.....	7
Contact.....	7

Généralités

Responsabilités

- Le directeur de la haute performance (DHP) a la responsabilité d'élaborer et d'approuver le processus et les procédures de sélection de l'équipe qui sera recommandée au Comité olympique canadien (COC) en vue des Jeux panaméricains juniors de 2025 à Asuncion.
- En consultation avec le DHP, les entraîneurs de l'équipe nationale ont la responsabilité de mettre lesdites procédures en œuvre. Toutes les candidatures, y compris celles des athlètes remplaçants et des membres du personnel, seront approuvées par le DHP, en consultation avec le coordonnateur du développement olympique.
- Le DHP a la responsabilité de veiller à ce que le processus décrit dans le présent document soit dûment appliqué et à ce que le processus de sélection soit juste et équitable pour tous les candidats.

Circonstances imprévues

- La présente procédure de nomination interne (PNI) a été conçue pour être appliquée telle qu'elle est rédigée. Elle repose sur la prémisse qu'aucune blessure ou autre circonstance imprévue n'empêche les athlètes de prendre part aux compétitions. Il peut toutefois arriver que des situations imprévues qui échappent au contrôle de Voile Canada fassent en sorte que la compétition ou la sélection ne puisse pas se dérouler équitablement ou conformément aux priorités et principes généraux énoncés dans le présent document. Ces circonstances imprévues peuvent en outre faire obstacle à l'application du processus de sélection décrit dans le présent document. Dans le cas où de telles circonstances imprévues se produiraient, le directeur de la haute performance (DHP) déterminera, si cela s'avère possible, si la situation justifie le recours à une solution de rechange en ce qui concerne la compétition ou la sélection. Dans l'affirmative, le DHP communiquera le plus rapidement possible avec les personnes concernées afin de les informer du choix de nouveau processus de sélection ou de nomination.

Introduction

But

- Le présent document a pour but de définir le processus et les critères qui seront utilisés par Voile Canada pour sélectionner les athlètes qui feront partie de l'équipe qui prendra part aux Jeux panaméricains juniors de 2025 à Asuncion.

Objectifs liés à la performance

- Le principal objectif de la politique et des procédures de sélection consiste à sélectionner le nombre maximal d'athlètes ayant le potentiel de remporter une médaille lors des Jeux panaméricains juniors. L'objectif secondaire est d'offrir des possibilités de compétition internationale aux athlètes de l'équipe nationale et de l'équipe nationale de développement dans le cadre du Programme de haute performance de Voile Canada.

Taille de l'équipe

- Voile Canada peut recommander jusqu'à quatre (4) athlètes au COC, selon les limites établies par le COC pour l'inscription aux Jeux panaméricains juniors de 2025 à Asuncion.
- Voile Canada n'est pas tenu d'utiliser toutes les places qui lui ont été octroyées.

Pouvoir décisionnel (PD)

- Le directeur de la haute performance (DHP) de Voile Canada sélectionnera l'équipe canadienne des Jeux panaméricains juniors de 2025 à Asuncion.
- Tous les candidats sélectionnés par Voile Canada sont également assujettis à l'approbation du COC.
- Une fois le processus de sélection terminé, s'il reste encore des épreuves à combler, le DHP aura l'autorité requise pour combler lesdites places. De plus, si des circonstances imprévues qui ne sont pas mentionnées dans les critères de sélection surviennent, le DPH aura le pouvoir de prendre une décision finale et obligatoire.

Pouvoir décisionnel sur place

- Lors de la compétition à Asuncion, sur les lieux des Jeux panaméricains juniors de 2025, toutes les décisions finales relèveront du chef d'équipe.

Critères de la Fédération internationale (FI)

- Le manuel du système de qualification de l'Organisation sportive panaméricaine peut être consulté (en anglais) à l'adresse <https://www.panamsports.org/en/documents/>. En cas de divergence, la version originale de l'Organisation sportive panaméricaine prévaudra. Si l'Organisation sportive panaméricaine apporte des modifications aux critères de sélection et d'admissibilité, Voile Canada sera tenu de respecter lesdites modifications et informera les personnes concernées le plus rapidement possible.

Admissibilité des athlètes

- Pour être recommandé au Comité olympique canadien en vue de la sélection d'une équipe des Jeux olympiques ou panaméricains, l'athlète doit remplir les conditions d'admissibilité ci-après.
 1. Être un citoyen canadien.
 2. Être en mesure de représenter le Canada, conformément aux critères d'admissibilité établis par World Sailing.
 3. Être titulaire d'un passeport canadien valide dont la date d'expiration va au-delà du 23 février 2026.
 4. Se conformer à toutes les exigences d'admissibilité pertinentes de la FI, du COC et de l'Organisation sportive panaméricaine.
 5. Signer et soumettre l'*Entente de l'athlète* du COC et le formulaire de conditions d'admissibilité de l'Organisation sportive panaméricaine au plus tard le 26 juin 2025, et se conformer aux exigences qu'ils contiennent. Si l'athlète est âgé de moins de dix-neuf (19) ans, le parent ou le tuteur doit également signer les documents susmentionnés.
 6. Être membre en règle de Voile Canada.

7. Être âgé d'au moins dix-sept (17) ans et de vingt-deux (22) ans au maximum durant l'année où les Jeux panaméricains juniors ont lieu (année de naissance allant de 2003 à 2008, inclusivement).
8. Se conformer aux exigences et politiques de Voile Canada, du COC, de la FI, de l'Organisation sportive panaméricaine et du pays hôte de la compétition (s'il y a lieu) en matière de vaccination.
9. Se conformer à toutes les exigences financières de Voile Canada avant d'être nommé membre de l'équipe.
10. Se conformer à tous égards aux règlements antidopage de la Fédération internationale, du Programme canadien antidopage (PCA) et de tout autre organisme de lutte contre le dopage dont l'autorité s'applique à l'athlète, et ne pas être sous le coup d'une période d'inadmissibilité ou d'une suspension provisoire résultant d'une infraction de dopage au moment de la recommandation et pendant les Jeux.
11. Se plier au processus de prélèvement d'échantillons, et fournir des renseignements à jour et exacts à propos de ses allées et venues sur une base régulière, selon les directives du représentant de la FI et/ou du CCES.
12. Les athlètes sélectionnés pour les Jeux panaméricains juniors de 2025 à Asuncion devront se conformer aux règles de Voile Canada et du Comité olympique canadien en matière de code vestimentaire, notamment la politique vestimentaire officielle de l'équipe concernant la compétition, les podiums et les défilés.

Critères et processus de sélection des athlètes

La sélection de l'équipe qui prendra part aux Jeux panaméricains juniors de 2025 à Asuncion est un processus qui se déroule en deux volets :

- 1) le Canada se qualifie pour une place aux Jeux panaméricains juniors de 2025 à Asuncion;
- 2) les athlètes sont sélectionnés en tant que membres de l'équipe canadienne des Jeux panaméricains juniors de 2025 à Asuncion.

1) Qualification

Le processus de qualification est décrit dans le manuel du système de qualification des Jeux panaméricains de 2025 d'Asuncion, qui peut être consulté (en anglais) à l'adresse <https://www.panamsports.org/en/documents/>.

2) Sélection

Les athlètes admissibles qui obtiennent les meilleurs résultats lors des essais seront sélectionnés pour faire partie de l'équipe canadienne des Jeux panaméricains juniors de 2025 à Asuncion.

Compétitions tenant lieu d'essais

Classe	Compétition d'essai
Dériveur monoplace – Hommes – ILCA 7	Championnat mi-hivernal de l'Est ILCA, St. Petersburg, Floride (É.-U.), 20 au 23 février 2025
Dériveur monoplace – Femmes – ILCA 6	Championnat mi-hivernal de l'Est ILCA, St. Petersburg, Floride (É.-U.), 20 au 23 février 2025
Planche à voile – Hommes – iQFOiL	Mayan Windfest, Cancun (Mexique), 16 au 19 janvier 2025
Planche à voile – Femmes – iQFOiL	Mayan Windfest, Cancun (Mexique), 16 au 19 janvier 2025
Kite – Hommes – Formula Kite	Mayan Windfest, Cancun (Mexique), 16 au 19 janvier 2025
Kite – Femmes – Formula Kite	Mayan Windfest, Cancun (Mexique), 16 au 19 janvier 2025

Le Comité olympique canadien a attribué quatre (4) places contingentées à la voile (deux [2] hommes et deux [2] femmes). Le choix des classes qui recevront lesdites places contingentées relève du directeur de la haute performance. Au besoin, l'ordre de priorité des classes sera déterminé en fonction de la position finale des athlètes sous forme de pourcentage de la flotte lors de la compétition d'essai. S'il y a égalité, le meilleur résultat final canadien sous forme de pourcentage de la flotte lors du plus récent Championnat du monde junior par groupes d'âge sera utilisé.

Seuls les athlètes ayant participé aux compétitions d'essai seront admissibles à une recommandation auprès du COC.

Date de l'attribution des places contingentées

- Les athlètes seront informés d'ici le 1^{er} juillet 2025 et disposeront d'une période de soixante-douze (72) heures pour accepter la place contingentée et satisfaire à toutes les conditions énoncées dans la section « Admissibilité des athlètes » du présent document.

Réattribution des places contingentées

- Si une place se libère, elle sera offerte à l'athlète admissible occupant le rang suivant lors de la compétition d'essai. L'athlète en question disposera d'une période de soixante-douze (72) heures pour accepter la place.

Retrait volontaire

- Si l'athlète souhaite se retirer de l'équipe des Jeux panaméricains juniors de 2025 à Asuncion ou renoncer à sa sélection en tant que membre de l'équipe des Jeux

panaméricains juniors de 2025 à Asuncion, il doit transmettre une lettre au directeur de la haute performance.

Date de la sélection

- Voile Canada recommandera les athlètes sélectionnés pour l'équipe des Jeux panaméricains juniors de 2025 à Asuncion le 15 juillet 2025.

En cas de « non-événement »

- Si la compétition d'essai sélectionnée est classée comme un « non-événement », selon la définition de l'Avis de course/les Instructions de course, le directeur de la haute performance de Voile Canada désignera une nouvelle compétition d'essai. Cette information sera communiquée conformément à la procédure décrite dans la section « Publication des PNI » du présent document.

Sélection du personnel

À son entière discrétion, le directeur de la haute performance pourra sélectionner les membres du personnel de soutien, y compris le chef d'équipe et les entraîneurs qui prendront part aux Jeux de 2025. La sélection du personnel de soutien s'effectuera en fonction du principe suivant : réunir les spécialistes qui sont les plus aptes à aider les athlètes à fournir des performances qui leur permettront de monter sur le podium lors des Jeux. Tous les membres du personnel doivent respecter les conditions ci-après.

1. Avoir le statut d'entraîneur enregistré ou d'entraîneur professionnel agréé auprès de l'ACE en date du 26 juin 2025.
2. Être titulaire d'un passeport valide dont la date d'expiration va au-delà du 23 février 2026.
3. Se conformer à toutes les exigences d'admissibilité pertinentes de la FI, du COC et de l'Organisation sportive panaméricaine.
4. Signer et soumettre l'*Entente du personnel de soutien* du COC et le formulaire d'admissibilité du Comité organisateur local (COL) au plus tard le 26 juin 2025, et se conformer aux exigences qu'ils contiennent.
5. Être âgé de dix-huit (18) ans ou plus.
6. Être membre en règle de Voile Canada.

Toutes les sélections sont assujetties à l'approbation du COC.

Qualification pour les Jeux panaméricains de 2027 à Lima

À la voile, les médaillés d'or des épreuves individuelles se qualifieront directement pour les Jeux panaméricains de 2027 à Lima. Au total, six (6) places seront attribuées lors de ces compétitions (trois [3] pour les hommes et trois [3] pour les femmes). Ces places seront octroyées aux athlètes, et non aux pays. Si l'athlète qui a obtenu la place ne peut pas participer aux Jeux de 2027 à Lima, ladite place sera perdue et ne pourra pas être transférée au pays ou à un autre athlète dans l'épreuve correspondante des Jeux panaméricains juniors de 2025 à Asuncion.

Appels

- Les appels relatifs aux décisions du directeur de la haute performance qui sont liées à la sélection/recommandation doivent être présentés conformément à la *Politique d'appel* de Voile Canada qui est en vigueur au moment du dépôt de l'appel. La *Politique d'appel et de règlement des différends* de Voile Canada peut être consultée sur le site Web de Voile Canada, à l'adresse <https://fr.sailing.ca/competitions-internationales/>.
- Si les deux parties donnent leur accord, la *Politique d'appel* de Voile Canada peut être contournée et l'enjeu peut directement être soumis au Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC), qui gèrera le processus.

Financement

En conjonction avec l'autorité organisatrice des Jeux panaméricains juniors de 2025, Voile Canada et le COC financeront les coûts associés à la participation à l'événement. Ce financement ne couvre toutefois pas la totalité des coûts liés à l'événement. Chaque athlète a la responsabilité de s'acquitter de droits d'inscription de 1 250 \$ auprès de Voile Canada avant que sa candidature soit transmise au COC pour faire partie de l'équipe canadienne des Jeux panaméricains juniors de 2025. Cette somme servira à couvrir les frais associés à la participation à l'événement (p. ex., voyage, repas, hébergement, inscription, uniforme de l'équipe, entraînement, etc.). Outre les droits de 1 250 \$, il incombe aussi aux athlètes de supporter tous les coûts liés au transport de l'équipement et/ou à la location.

Publication des PNI

- Les procédures de nomination interne (PNI) des Jeux panaméricains juniors de 2025 à Asuncion seront affichées sur le site Web de Voile Canada.
- Le directeur de la haute performance de Voile Canada se réserve le droit d'examiner tout critère de sélection ou toute décision liée au processus de sélection si World Sailing, la FI ou l'Organisation sportive panaméricaine modifie les règles ou les politiques et que ladite modification a des répercussions sur les critères de sélection énoncés dans le présent document.
- Si les critères de sélection sont modifiés, Voile Canada publiera promptement une annonce sur son site Web afin de communiquer les changements en question.

Contact

Si vous avez besoin d'informations additionnelles ou que vous avez des questions, veuillez communiquer par courriel avec Kyle Martin, coordonnateur du développement olympique de Voile Canada (kyle@sailing.ca).